

Quai de Calix : il n'y aura pas de plate-forme à containers



Didier Lallement, Préfet de la région Basse-Normandie, Préfet du Calvados, a annoncé aujourd'hui qu'il n'autoriserait pas la réalisation d'une plate-forme à containers à proximité du viaduc de Calix, à Caen.

1 commentaire(s) à consulter - Laisser votre commentaire

Le Préfet a en effet "pris acte de l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur sur la demande d'autorisation pour l'aménagement d'une **plate-forme pour containers au quai de Calix** sur les communes de Mondeville et d'Hérouville-Saint-Clair, à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 novembre au 16 décembre 2012".

Dans ces conditions et au terme des dernières étapes de la procédure, le Préfet indique qu'il ne donnera pas de suite à la demande du syndicat mixte régional des ports de Caen, Ouistreham et Cherbourg (Ports Normands Associés) et qu'il n'autorisera pas la réalisation de cette **plate-forme**.

(Publié le 24/01/2012 à 09h22 par F.B)

Salon de l'immobilier du Calvados
20^{ème} édition

Parc des Expositions de Caen Hall 1

Entrée gratuite

27, 28 et 29 Janvier 2012

Vendredi de 14h00 à 19h30
Samedi et dimanche de 10h00 à 19h30

les professionnels de l'immobilier au service des particuliers